

Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies
d'emploi

2

JUILLET 2018



Sommaire

Partie 1

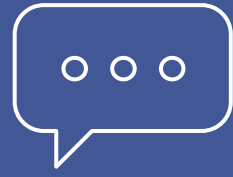
LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM 7

**1. Une évolution des profils
d'intérimaires à l'entrée en intérim8**

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?16

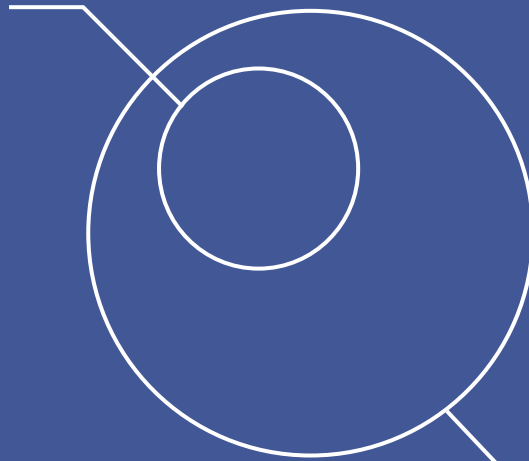
Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN 19



**EN MARS 2018, 1 500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.**

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
et en mission d'intérim
en mars 2017)



1 500
intérimaires
en mars 2017
(première inscription en
intérim avant 2016 ou entre
2016 et 2017, donc quelle que
soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS
PAR TÉLÉPHONE
PAR BVA**

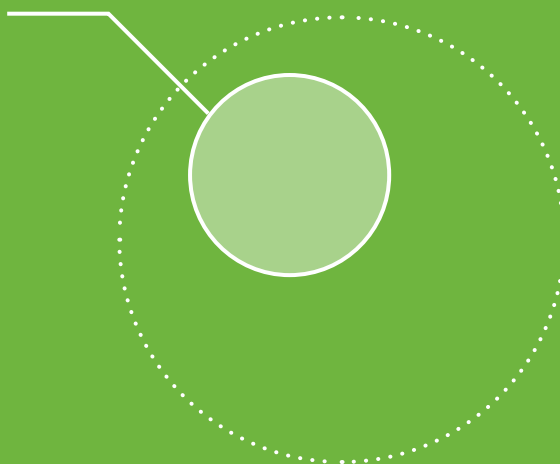
Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
et en mission d'intérim en
mars 2017)



1. Une évolution des profils d'intérimaires à l'entrée en intérim

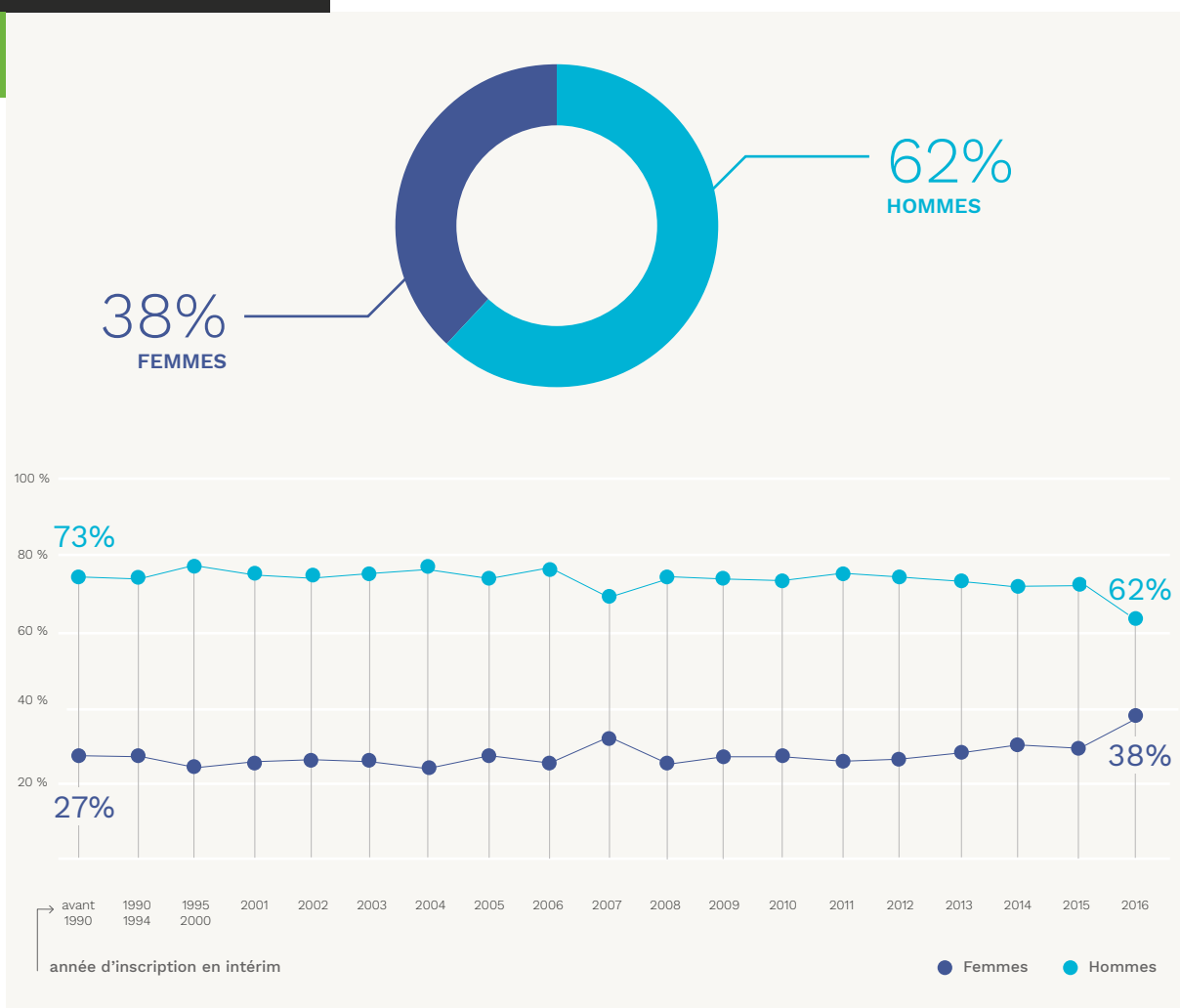
Une population majoritairement masculine qui tend néanmoins à se féminiser

Répartition hommes/femmes des personnes entrées en intérim en 2016/2017

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



près des
2/3
des nouveaux entrants en intérim sont des **hommes**.

Une part **en baisse** par rapport aux cohortes de nouveaux entrants des périodes précédentes.

Une baisse qui peut s'expliquer par un **moindre recours à l'intérim par les entreprises industrielles (en proportion)** au profit du tertiaire.

Une première inscription en agence d'emploi qui arrive de plus en plus tard dans la vie des individus

Évolution de l'âge moyen d'entrée en intérim

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

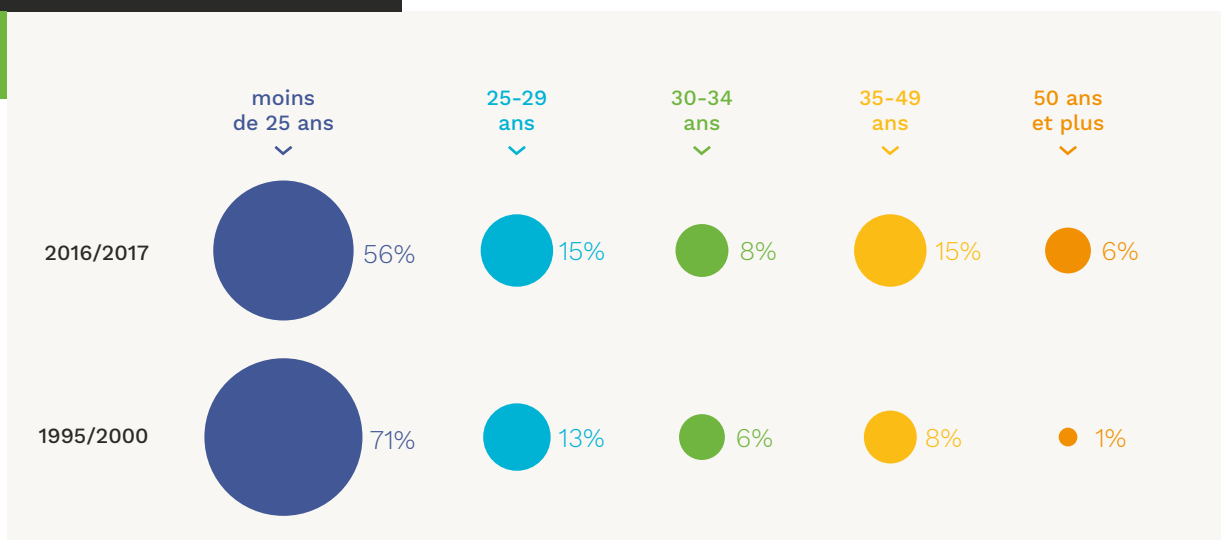


Âge de la première inscription dans une agence d'intérim/agence d'emploi

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



27 ans

C'est l'âge moyen des intérimaires lors de leur inscription en agence d'emploi.

+4 ans

L'âge moyen d'entrée en intérim est passé d'environ 23 ans à 27 ans entre les années 1990/1994 et aujourd'hui.

56%

des intérimaires inscrits au cours de l'année écoulée avaient moins de 25 ans au moment de l'inscription.

Nathan, 26 ans

S'est inscrit en intérim il y a moins d'1 an après une 1^{re} expérience professionnelle significative en CDD.



« Je finissais un CDD de 3 ans et voulais préparer un concours. L'intérim me permettait de gagner un peu d'argent pendant cette période. »

Sylvie, 42 ans

S'est inscrite pour la 1^{re} fois en agence d'emploi tout de suite après avoir passé son bac.



« Je me suis inscrite en intérim tout de suite après mon bac car à l'époque c'était simple de trouver du travail. Mon bac ne me plaisait pas forcément, cela me permettait de trouver un 1^{er} emploi dans un domaine différent. »

Adel, 50 ans

Entré en intérim suite à une période sans emploi.



« À l'époque j'étais inscrit à l'ANPE mais je ne trouvais pas d'emploi. Je me suis dit que l'intérim serait une 2^{de} chance et en plus le salaire était intéressant. »

Ibrahim, 42 ans

Est entré en intérim suite à un licenciement économique.



« J'ai été très longtemps en CDI dans une grande entreprise. A la suite d'un licenciement économique, j'ai été dans l'obligation de m'inscrire dans une agence d'intérim. »

Au moment de leur inscription, plus des 2/3 des personnes entrées en intérim en 2016/2017 étaient sans emploi

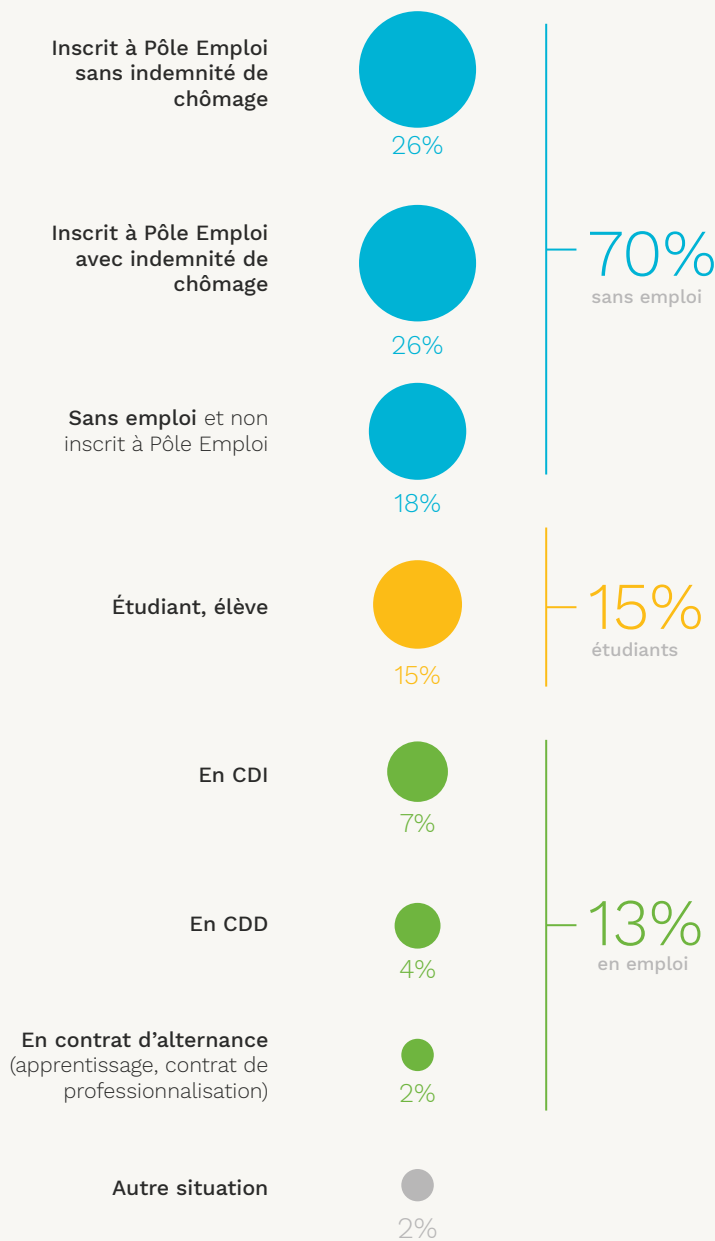
QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'intérim/agence d'emploi ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



70%

des nouveaux entrants en 2016/2017 étaient sans emploi au moment de leur inscription en agence d'intérim/agence d'emploi, dont 52% inscrits à Pôle Emploi (avec ou sans indemnité) et 18% non inscrits.

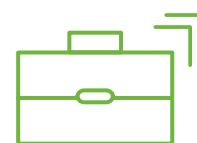
15%

étaient étudiants.

13%

étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance.

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur 1^{re} inscription.



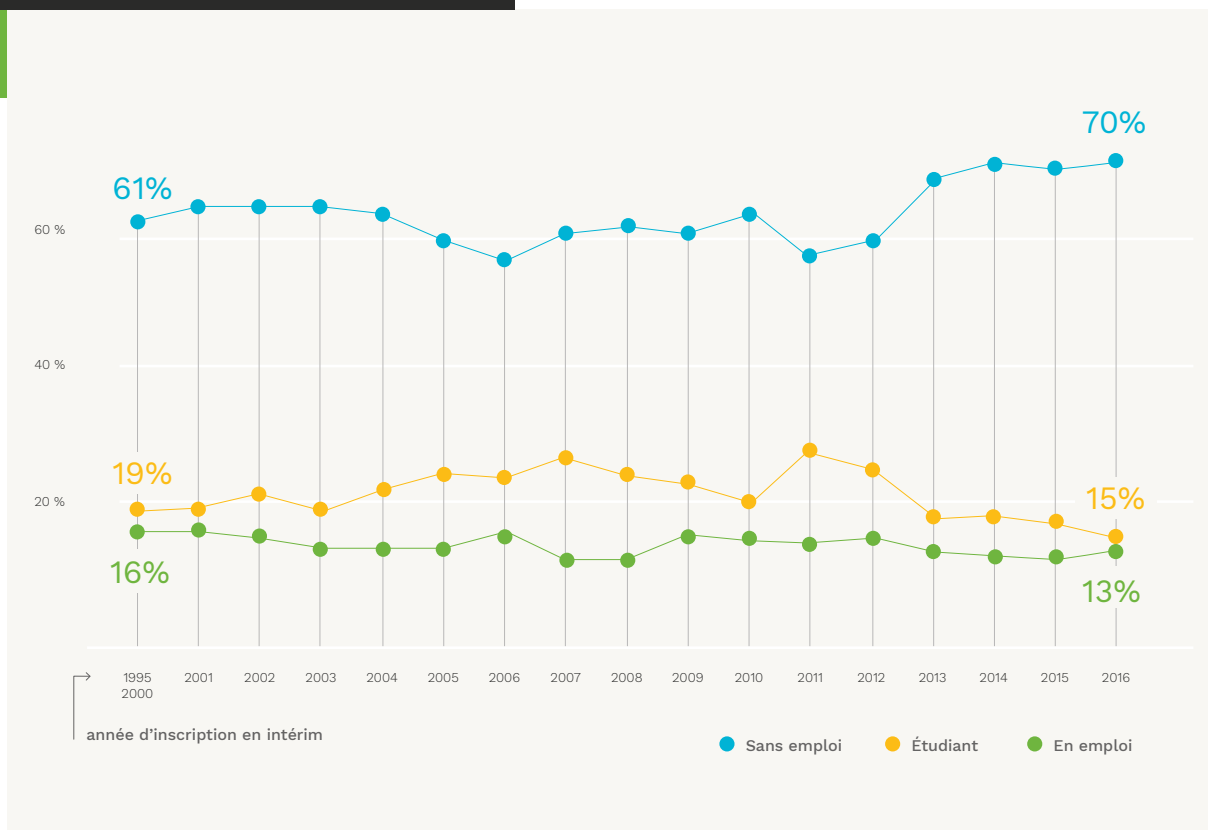
Des équilibres que l'on observe depuis plusieurs décennies malgré des fluctuations conjoncturelles

Situation professionnelle au moment de la 1^{re} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Quelle que soit la période étudiée **les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi** au moment de leur 1^{re} inscription.

Les proportions varient néanmoins de manière assez sensible selon le **contexte économique et social de la période étudiée.**

On notera par exemple au lendemain de la crise financière de l'été 2011, une plus forte proportion d'étudiants ayant recours à l'intérim pour s'insérer sur un marché de l'emploi particulièrement atone à ce moment là, dans une logique d'accès à l'emploi accrue (cf. page 16) pour ces individus.

Une majorité de personnes entrées en intérim en 2016/2017 avaient néanmoins déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD

QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé dans une entreprise en... ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



près de
2/3

des nouveaux entrants en 2016/2017 ont connu **au moins une expérience de CDI ou CDD** avant leur entrée en intérim (63%).

plus de
1/3

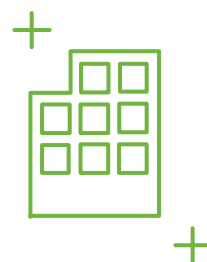
déclarent avoir connu une expérience en CDI.

près de
1/2

ont été en CDD avant leur inscription en agence d'emploi.

plus de
1/4

n'avaient donc connu **aucune autre forme d'emploi** avant.

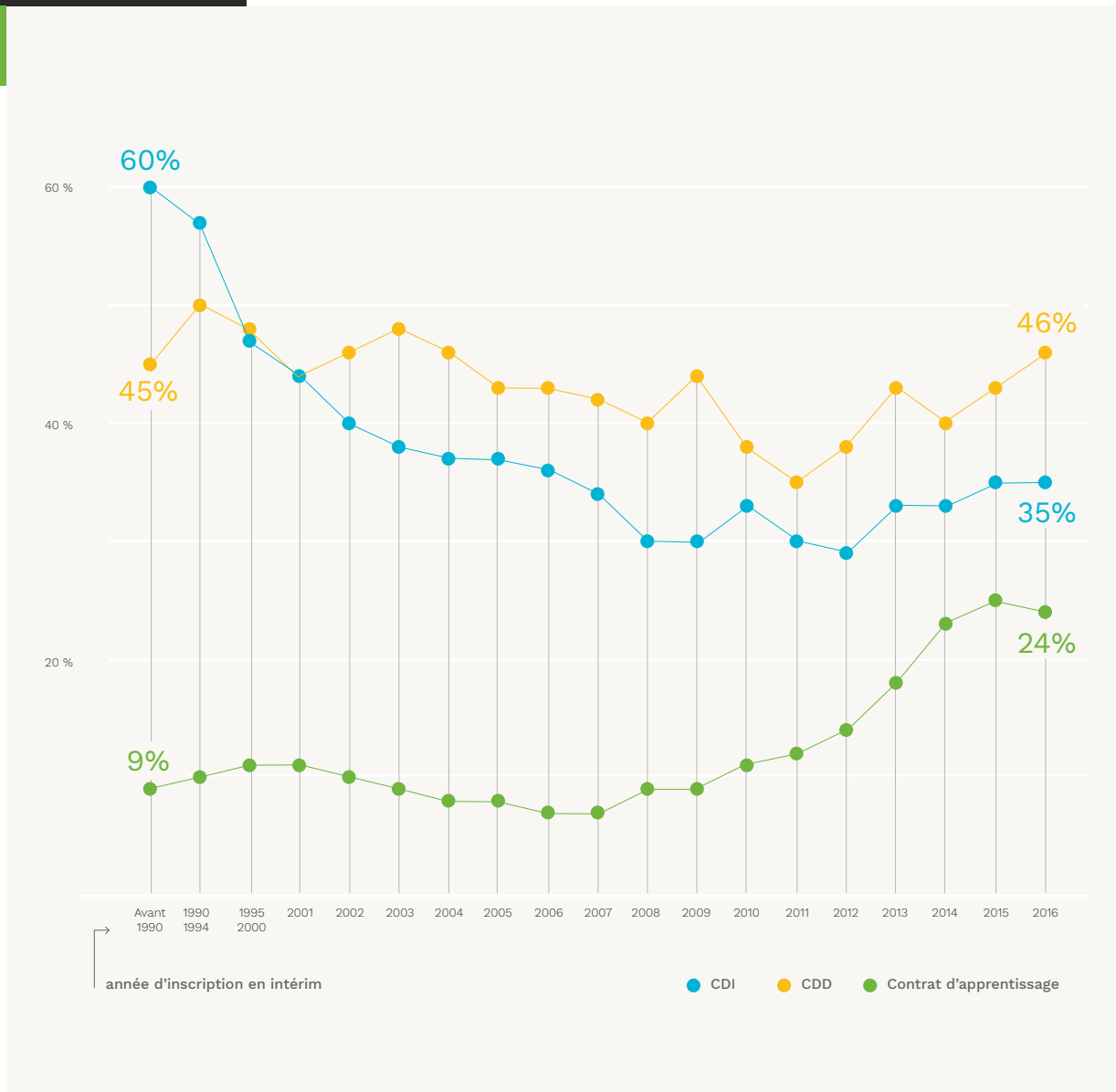


Une nette baisse de l'expérience du CDI avant leur entrée en intérim

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



L'expérience du CDD reste relativement stable :
entre 40% et 50% selon les périodes.

CDI

-25 points

Une baisse significative de l'expérience préalable en CDI : ils étaient 60% à en avoir fait l'expérience avant 1990, ils ne sont que 35% en 2016.

Apprentissage

+13 points

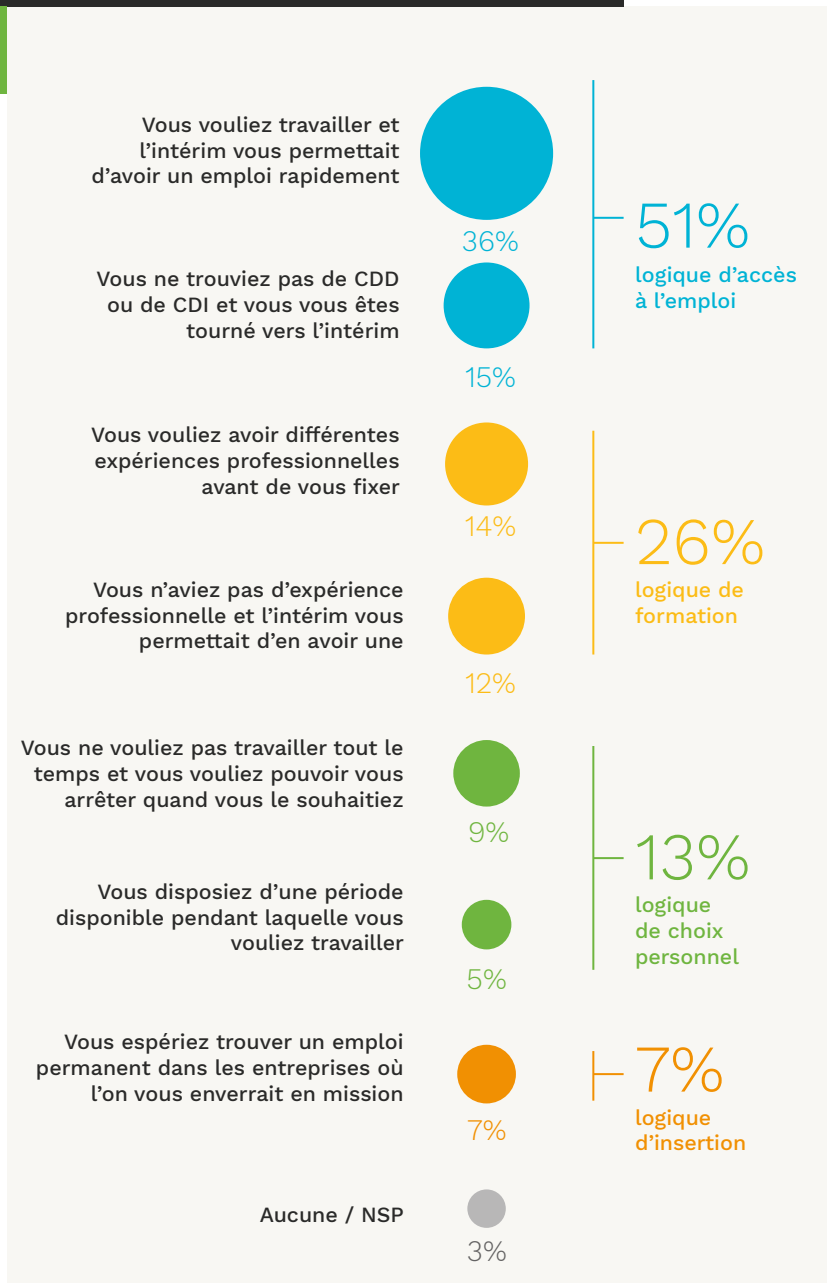
Une augmentation rapide de l'expérience en contrat d'apprentissage depuis 2010.

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?

Le besoin de travailler rapidement reste la principale raison du recours à l'intérim mais ne doit pas masquer la diversité des parcours amenant au travail temporaire

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



POPULATION

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



1/2

des nouveaux entrants s'inscrivent en intérim dans une logique d'accès à l'emploi : avoir un emploi rapidement, dans un certain nombre de cas faute de CDI ou CDD.

Plus de

1/4

étaient dans une logique de formation : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1^{re} expérience professionnelle.

Des logiques d'entrée en intérim stables au cours du temps

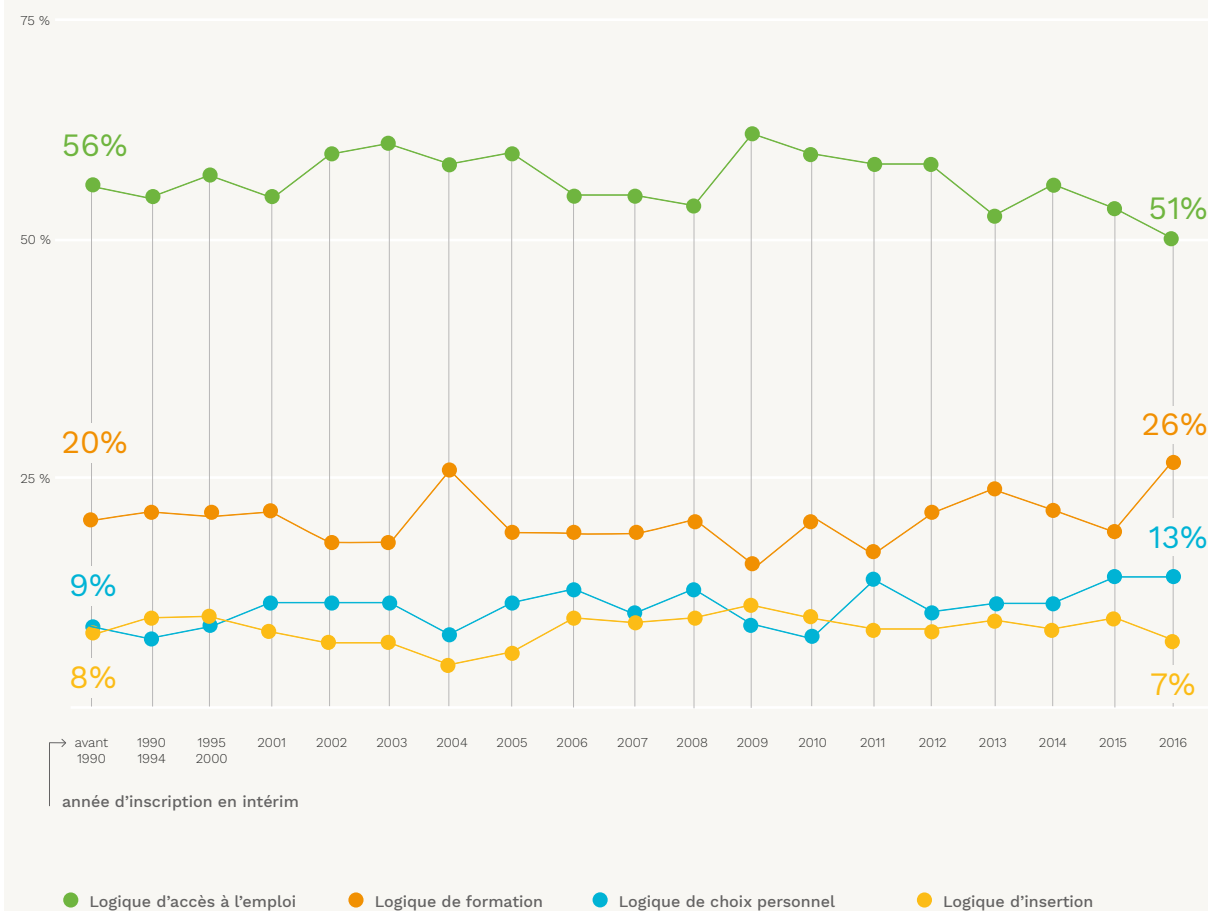
QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Les motivations basées sur la souplesse et la rapidité pour travailler et le besoin de se constituer des expériences sont les plus fréquentes. L'intérim s'impose dès lors comme une solution, une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels.

Cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée. On notera néanmoins un léger recul de la logique d'accès à l'emploi auprès des nouveaux entrants 2016/2017 qui sera à confirmer à l'occasion de la prochaine édition.

Mathieu, 25 ans

Voulait travailler seulement quand il le souhaitait.



« C'est quand même facile : si ça te déplaît tu peux partir rapidement. Puis quoi qu'il arrive ça dépanne bien et financièrement on gagne mieux. »

Rémi, 34 ans

Est entré en intérim suite à un licenciement économique.

« L'intérim c'est bien ! Je peux faire différentes choses dans différents endroits : je peux chercher des ménages, un peu de tout et même travailler dans les usines. »

« L'intérim c'est un moyen utile pour passer la porte d'une entreprise. C'est comme un stage, à la fin vous pouvez trouver un CDI si vous faites vos preuves. »

Maëva, 20 ans

Elle a choisi l'intérim pour entrer « en douceur » dans le monde du travail. Les missions courtes lui permettaient de diversifier ses expériences pour trouver sa voie.



« Le travail ne court pas les rues, il faut bien en trouver. Je n'avais aucune expérience et l'intérim m'a permis de trouver un travail rapidement. »

Patrick, 43 ans

Est entré en intérim par nécessité.



Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
et en mission d'intérim en
mars 2017)



1 500
intérimaires en
mars 2017
(première inscription en
intérim avant 2016 ou entre
2016 et 2017, donc quelle que
soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE



Près d'un nouvel entrant sur deux a connu des périodes sans mission au cours de l'année alors qu'il souhaitait travailler...

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

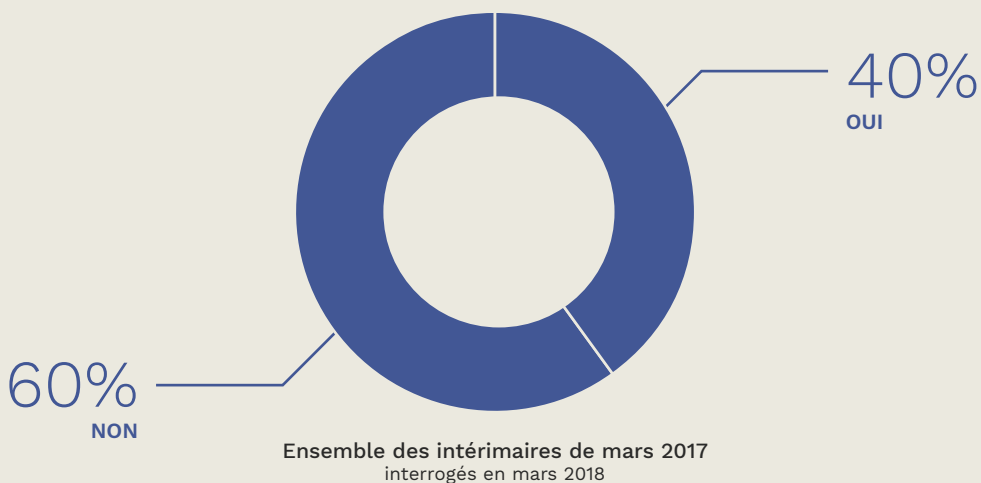
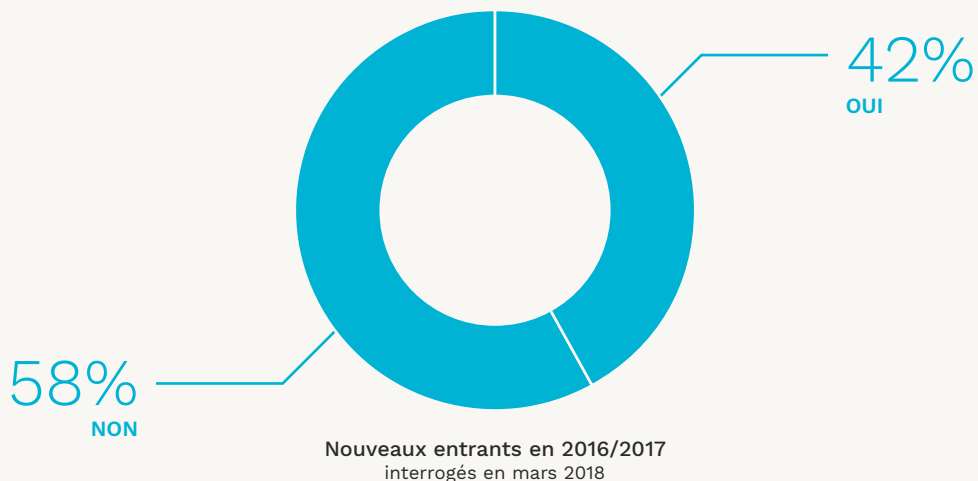
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



42%

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2017 et mars 2018 alors qu'ils souhaitaient travailler.

Un score comparable à l'ensemble des intérimaires quelle que soit l'ancienneté.

On observe en revanche des différences majeures selon la qualification des intérimaires et le secteur d'exercice : les salariés intérimaires de l'hôtellerie restauration et ceux du BTP ont connu plus de périodes de pénurie de mission, ceux de l'industrie moins.

... et plus du tiers a été amené à refuser au moins une mission

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

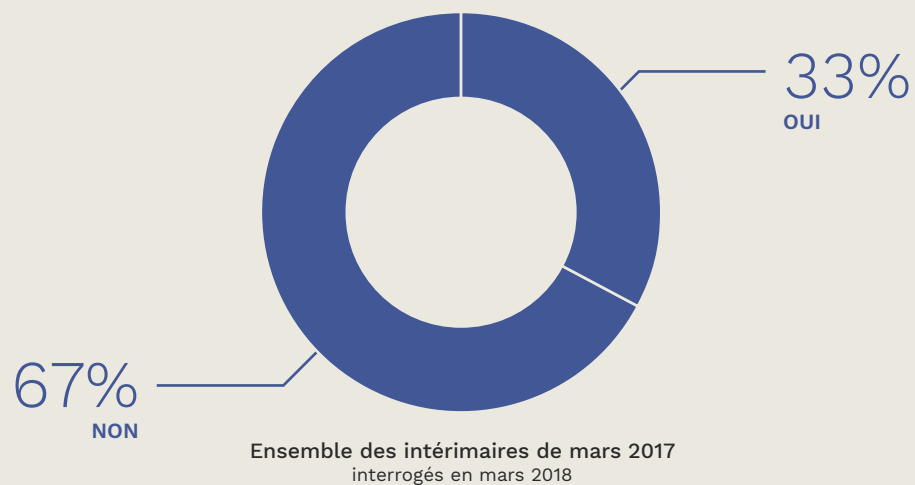
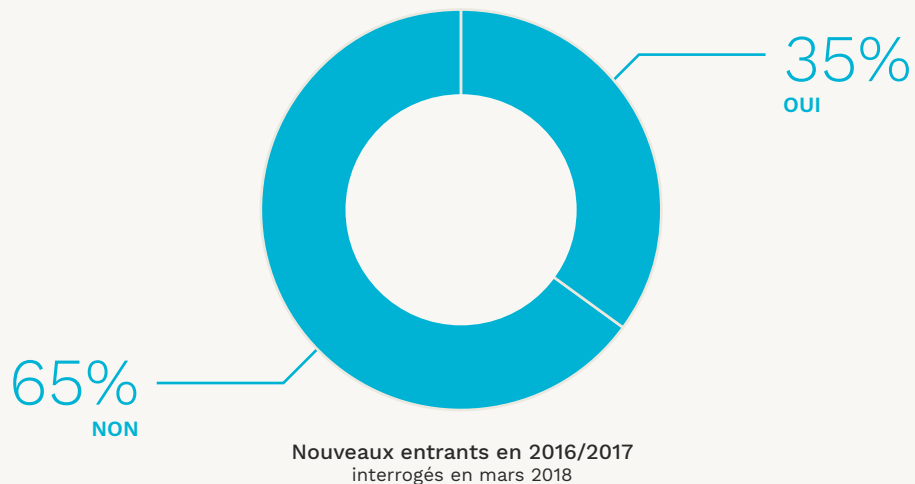
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



35%

des nouveaux entrants 2016/2017 ont été amenés à refuser au moins une mission au cours des 12 derniers mois.

+2 points

par rapport à l'ensemble des intérimaires, quelle que soit l'ancienneté, de mars 2017.



Adel, 50 ans
Chauffeur routier.



« Une fois en intérim, je n'ai pas eu de période creuse. Mon secteur n'est pas en crise et j'ai toujours pu trouver du travail en intérim. »

Maëva, 20 ans
En attente d'une nouvelle mission d'intérim.



« Il y a des missions que je ne peux pas accepter parce que je n'ai pas de permis. Je dois donc les refuser. »

Les raisons de ces refus portées avant tout par les caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

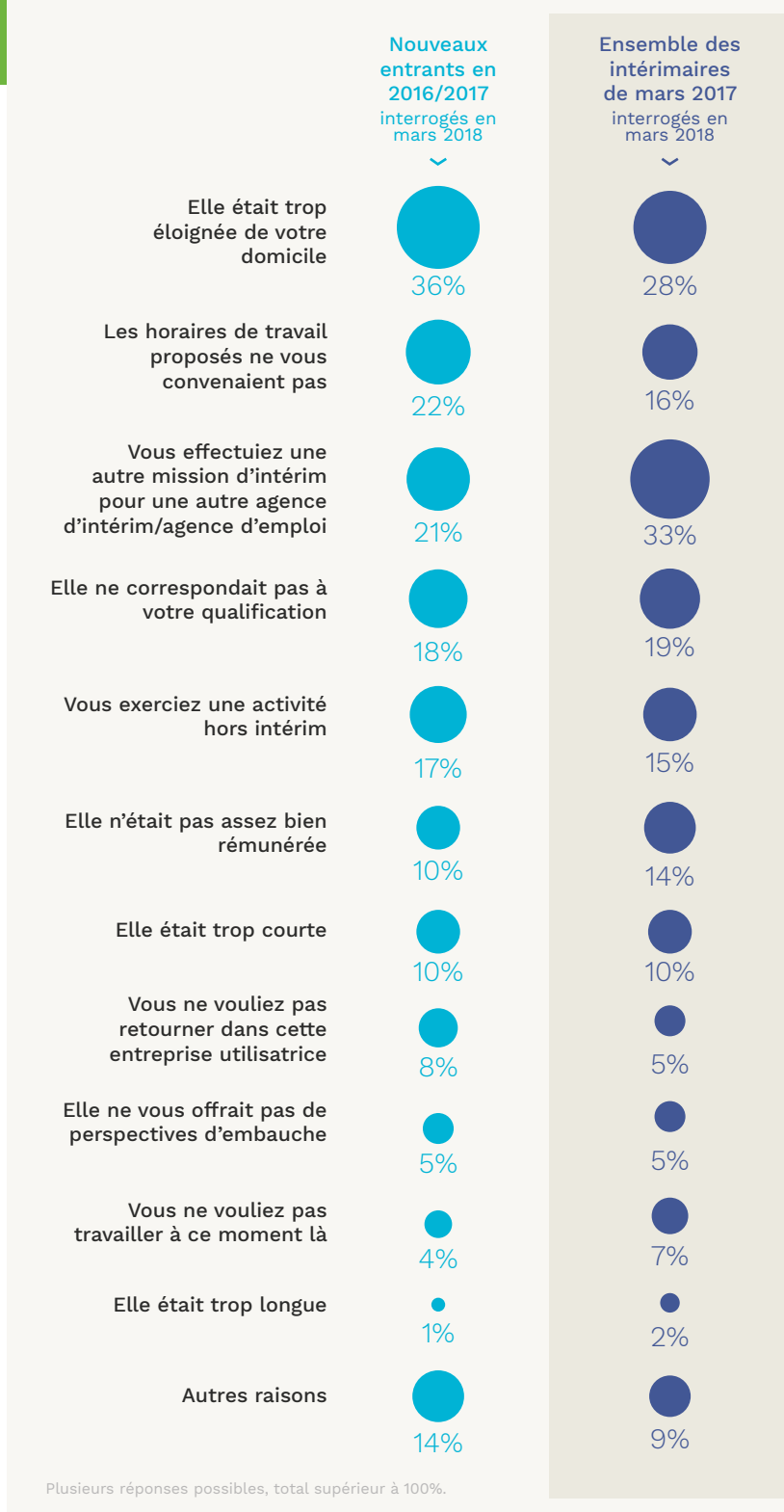
POPULATION ▶

 nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

 intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



75%

Les refus de missions des nouveaux entrants s'expliquent en premier lieu par les **caractéristiques des missions proposées** (horaires, adéquation à la qualification, etc.) contre

66%

pour l'ensemble des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018.

À noter que l'éloignement du domicile semble être un frein, dénotant une problématique de mobilité chez les nouveaux entrants.

Par ailleurs

37%

des nouveaux entrants déclarent qu'ils étaient déjà en emploi contre

48%

de l'ensemble des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018.

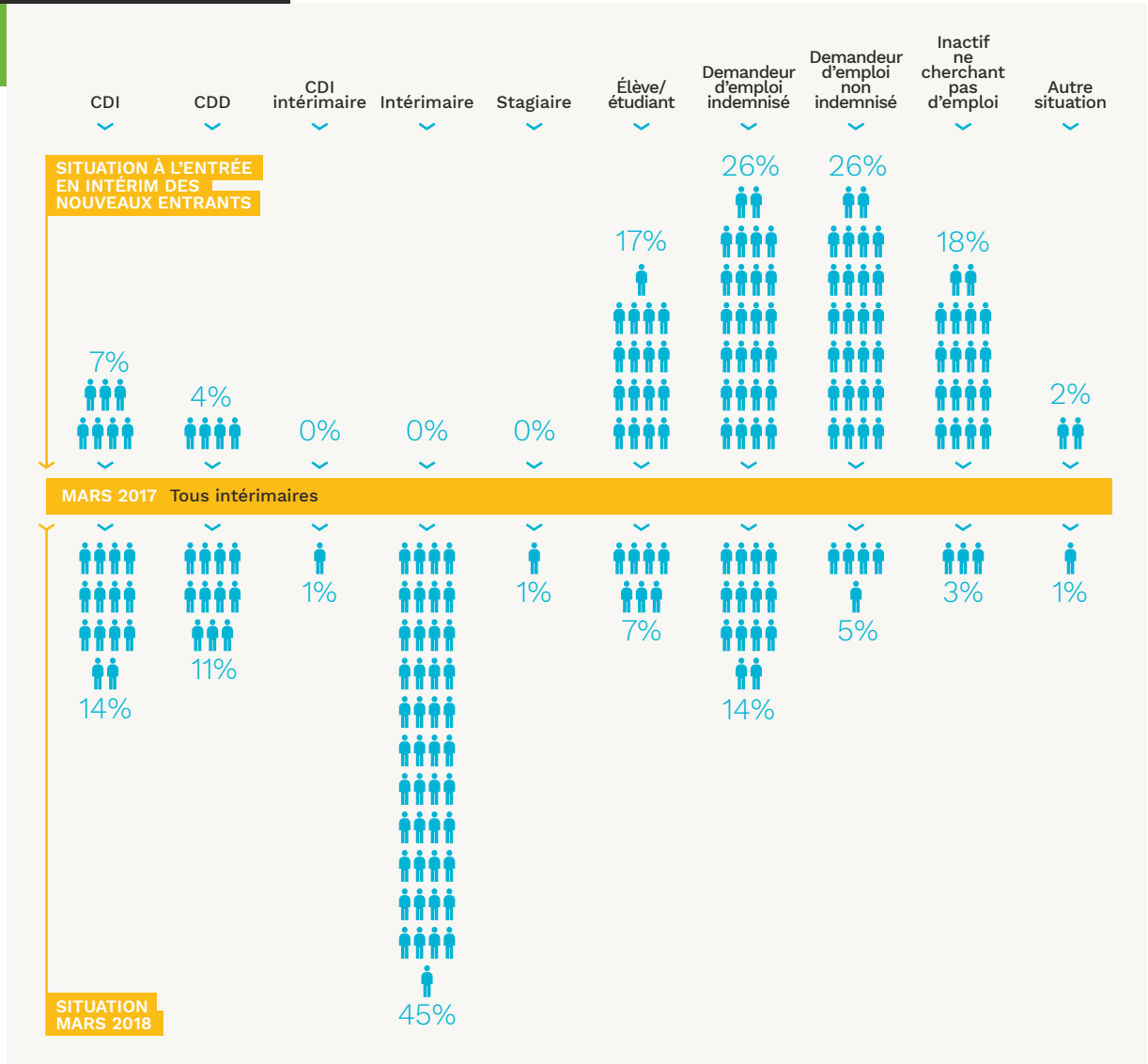
Sur 100 nouveaux entrants en 2016/2017, 25 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2018

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2016/2017

POPULATION ▶

○ nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intermédiaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



1/4

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim.

45% sont toujours intérimaires.

Proportion des demandeurs d'emploi :

52% à l'entrée en intérim.

19% 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Au moment de l'inscription en intérim,

70% des nouveaux entrants étaient sans emploi.

71% sont en emploi 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Des trajectoires professionnelles à 1 an comparables entre nouveaux entrants et intérimaires à ancienneté plus importante

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2018) ?

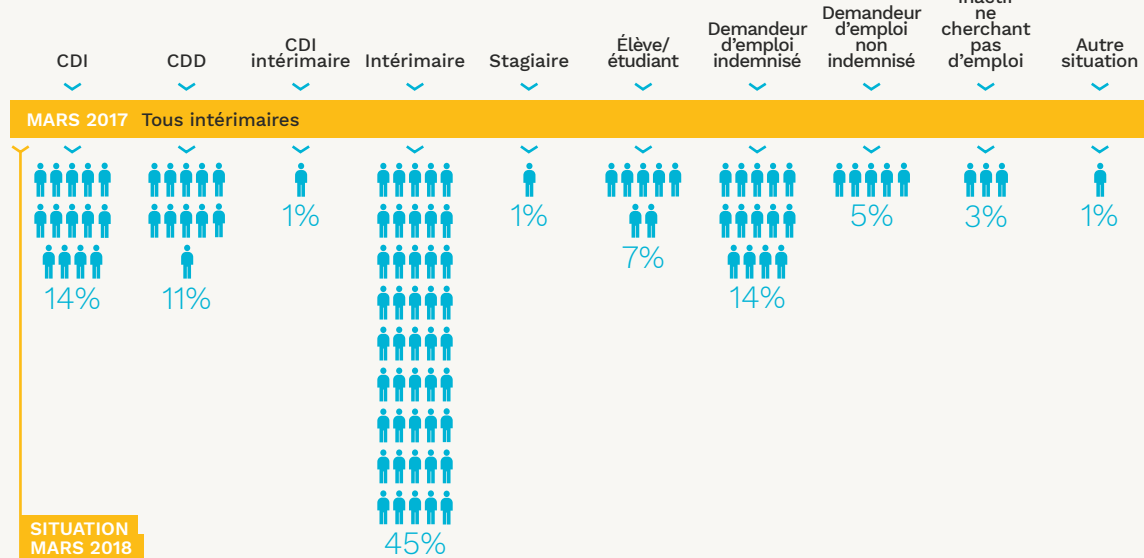
POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

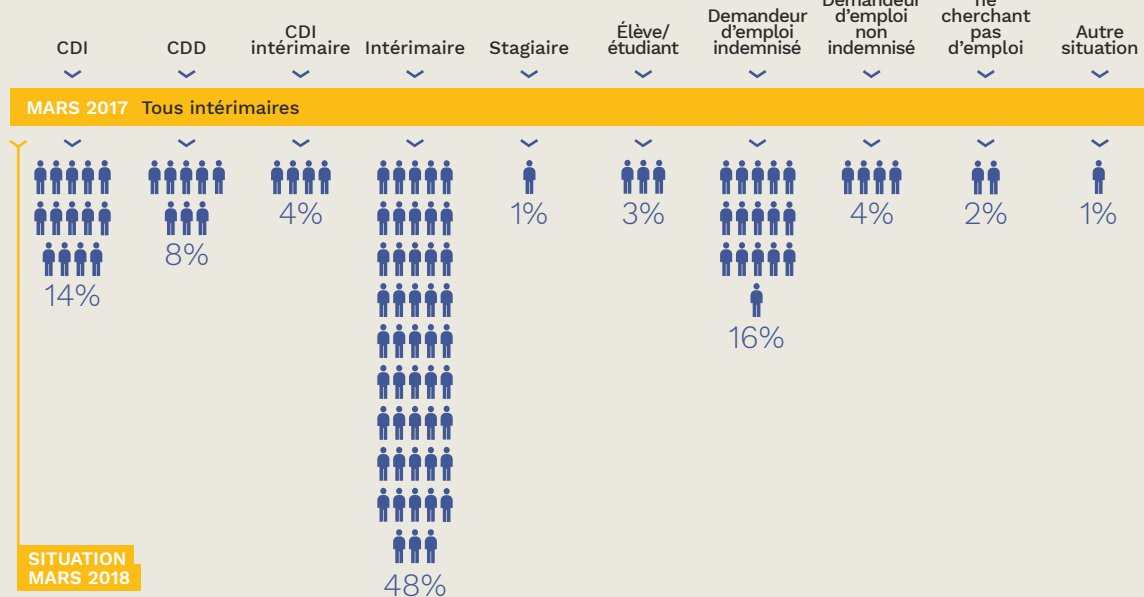
● intérimaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



nouveaux entrants en 2016/2017



intérimaires de mars 2017



L'ancienneté dans l'intérim ne semble pas avoir un impact majeur sur les situations professionnelles de mars 2018.

En effet, toutes les personnes interrogées en mars 2017 qui étaient alors intérimaires présentent des parcours professionnels relativement comparables, qu'ils soient nouveaux entrants dans l'intérim ou avec une ancienneté plus grande.

Christophe, 45 ans
Aujourd'hui en CDI.



« Actuellement, je suis en CDI et c'est grâce à une mission trouvée par mon agence que j'ai trouvé ce poste. »

Sylvie, 42 ans
Toujours en mission d'intérim.



« J'ai fait quelques missions d'intérim pour gagner un peu d'argent mais en ce moment je suis sans emploi dans l'attente de passer mon concours. »

« J'aimerais trouver un CDI dans l'accueil mais pour le moment j'enchaîne les missions d'intérim. »

Nathan, 26 ans
Actuellement sans emploi dans l'attente de son concours.



« Je suis actuellement sans emploi et cela fait plusieurs semaines que je suis en attente d'une mission. »

Maëva, 20 ans
Actuellement sans emploi.



Les entreprises utilisatrices sont de plus en plus force de proposition d'autres formes de contrat

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose...

POPULATION ▶

 nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

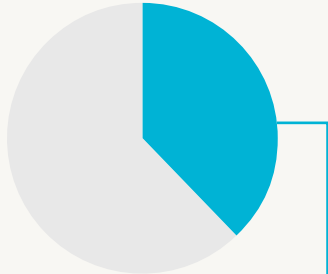
 intérimaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



Nouveaux entrants en 2016/2017

38%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



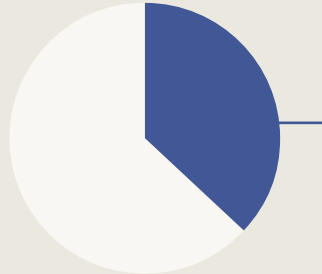
55%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires de mars 2017

37%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices (+4pts par rapport à 2016)



51%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

38%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

21%
un CDI

18%
un CDD

7%
un autre contrat (hors intérim).

37%

des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018 se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

23%
un CDI

17%
un CDD

7%
un autre contrat (hors intérim).

Environ 1/4 des intérimaires se voient proposer un autre type de contrat par les agences d'emploi

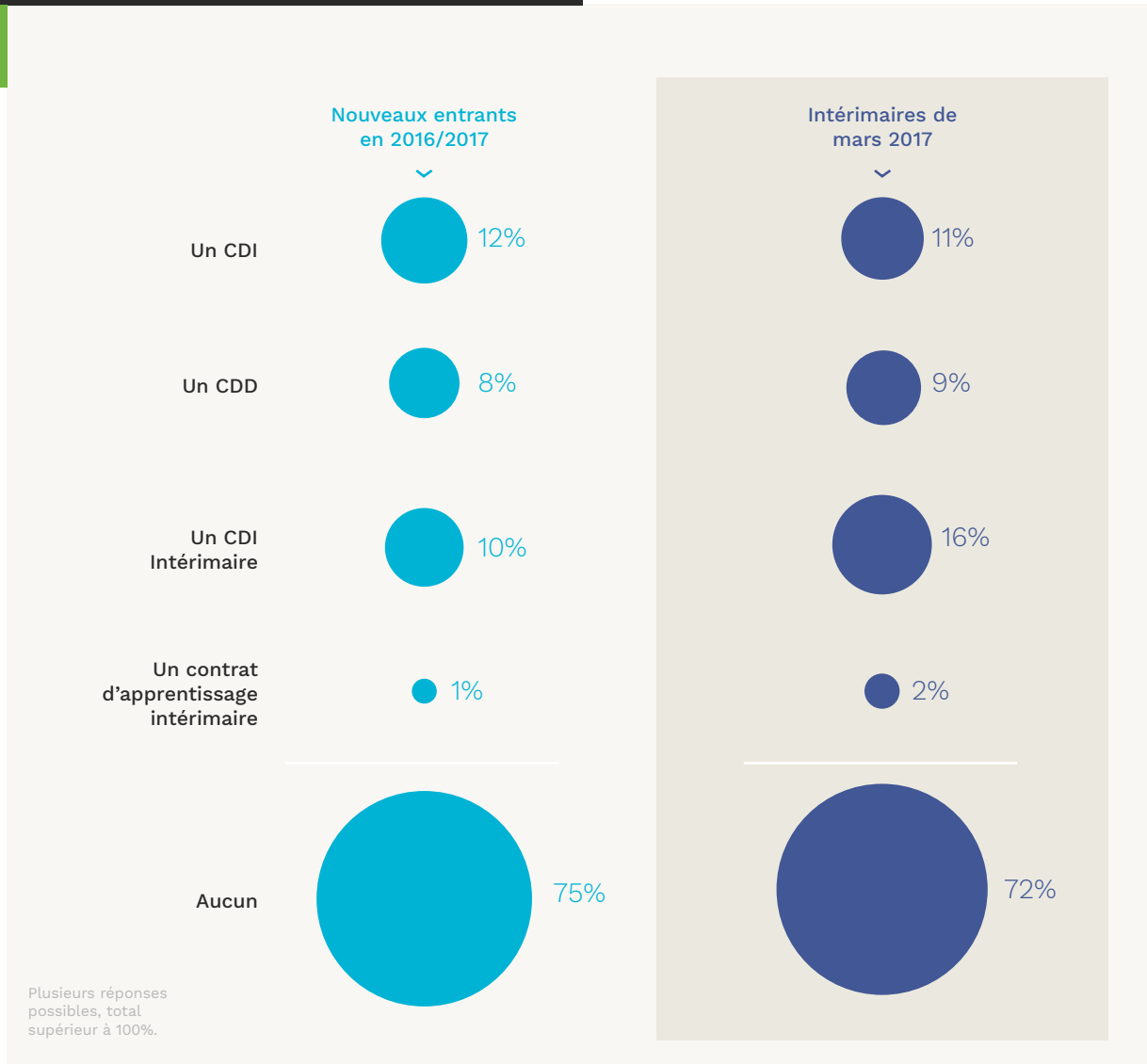
QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'intérim/agence d'emploi vous propose...

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



25%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi :

12%

un CDI

8%

un CDD

10%

déclarent avoir eu une proposition de CDI intérimaire par une agence d'emploi.

16%

pour tous les intérimaires quelle que soit l'ancienneté

Des sorties de l'intérim avant tout liées à des considérations personnelles (davantage pour les nouveaux entrants)

QUESTION

Vous n'êtes plus intérimaire.
Est-ce parce que...?

POPULATION ▶

 nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

 intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



Nouveaux entrants en 2016/2017



Vous avez un autre projet personnel



41%

On ne vous propose plus de missions d'intérim



30%

Vous recherchez un CDI ou un CDD



18%

Les caractéristiques des missions proposées n'étaient pas intéressantes



11%

Vous vouliez prendre des vacances



10%

Vous ne voulez plus travailler en intérim



10%

Autres raisons



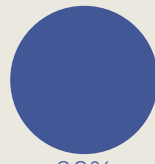
27%

NSP



1%

Intérimaires de mars 2017



30%



43%



25%



12%



7%



10%



18%



1%



Une majorité (relative) des nouveaux entrants en 2016/2017 ne sont plus intérimaires au mois de mars 2018 essentiellement pour des **raisons personnelles** :

41%
pour un autre projet personnel,

10%
pour des vacances.

30%
évoquent quant à eux une pénurie de propositions de missions,

11%
les caractéristiques de la mission.

L'ensemble des intérimaires de mars 2017 évoquent quant à eux davantage **les pénuries de mission** (43%,+13pts).

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

